

# DECLARATION D'ACCESSIBILITE DU PORTAIL COMMUN INTER- REGIMES

# Table des matières

<b>DECLARATION D'ACCESSIBILITE .....</b>	<b>3</b>
État de conformité .....	3
Résultats des tests.....	3
Contenus non accessibles .....	3
Technologies utilisées pour la réalisation du site.....	3
Environnement de test.....	3
Outil pour évaluer l'accessibilité .....	3
Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité .....	3
Retour d'information et contact .....	4
Voies de recours .....	4

## Déclaration d'accessibilité

Le Groupement d'Intérêt Public s'engage à rendre son Portail commun inter-régimes (regroupant le site d'information ainsi que l'espace personnel) accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, visant à respecter le RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

La présente déclaration d'accessibilité s'applique au site d'information (<https://www.info-retraite.fr/portail-info/home.html>) et à l'espace personnel (<https://www.info-retraite.fr/portail-services/login>).

## État de conformité

En l'absence d'audit et dans l'attente de celui-ci programmé au dernier trimestre 2024, le site d'information (<https://www.info-retraite.fr/portail-info/home.html>) ainsi que l'espace personnel (<https://www.info-retraite.fr/portail-services/login>) sont non conformes avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, [RGAA version 4.1](#) en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

## Résultats des tests

Néant, en raison de l'absence d'audit

## Contenus non accessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

### Non-conformités

Néant, en raison de l'absence d'audit

### Dérogations pour charge disproportionnée

Néant, en raison de l'absence d'audit

### Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Néant, en raison de l'absence d'audit

## Technologies utilisées pour la réalisation du site

Néant, en raison de l'absence d'audit

## Environnement de test

Néant, en raison de l'absence d'audit

## Outil pour évaluer l'accessibilité

Néant, en raison de l'absence d'audit

## Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

Néant, en raison de l'absence d'audit

## Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu du Portail commun inter-régimes, vous pouvez nous contacter pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Vous pouvez envoyer un mail à [accessibilite@union-retraite.fr](mailto:accessibilite@union-retraite.fr)

## Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- un [formulaire de contact](#) ;
- la [liste du ou des délégués de votre région](#) avec leurs informations de contact direct ;
- un numéro de téléphone : 09 69 39 00 00 ;
- une adresse postale (courrier gratuit, sans affranchissement) : Le Défenseur des droits - Libre réponse 71120 - 75342 Paris CEDEX 07.